

## Séance du 25 septembre 2023

### Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :  
➤ en exercice : 32  
➤ présents : 25  
➤ votants : 29  
Date de la convocation : 14 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Mauvières, sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

**Présents :** Laurent ALLILAIRE, Sabine AVRIL, Michèle BALLET, Damien BARRÉ, Marcel BOURGOIN, Stéphane CALARD, Christine DEJOIE, Robert DIEZ-POMMARES, Philippe GOURLAY, Spike GROËN, Paul JEANNEAU, Hubert JOUOT, Jacqueline LAROCHE, Laurent LAROCHE, Nathalie LAURENCIER, Suzanne MARCHAND, David MARDHEL, Gwylène MAUSSIRE, Alain OVAN, Gilbert PIPEREAU, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christelle RAOUI, Corinne SOULAS, Gilles TOUZET, Frédérique VRIGNAT.

**Pouvoirs :** Marie-Laure FRISCH à Sabine AVRIL, Laurence HABIB à Damien BARRÉ, Alain NEVIÈRE à Laurent LAROCHE, Jean TOUZEAU à Jean-Christophe PLANTUREUX.

**Absents / Excusés :** Mathieu MOREAUX, Brigitte PONCEAU, Laurent ROULLET.

**Secrétaire de séance :** Jacqueline LAROCHE.

◆◆◆◆◆

### Délibération n° 2023-09-25.01

#### **Objet :** Vote de subventions communautaires à US Argenton Cyclisme

Suite à la réunion de la Commission médico-sociale et sports du 5 septembre dernier et aux propositions de celle-ci, Michèle BALLET, Vice-Présidente, présente la répartition des subventions communautaires allouées à l'US Argenton Cyclisme.

Il est précisé que les aides ainsi attribuées, le sont sur la base de projets et non d'aide au fonctionnement, que les dossiers doivent comprendre un budget prévisionnel, que le bénéficiaire doit ensuite justifier de l'utilisation des fonds (PV de l'Assemblée Générale et compte de résultat) et enfin que l'éligibilité est conditionnée au respect de deux principes : le projet doit rassembler la population et mettre en valeur le territoire.

- Course cycliste de Dunet le 17 septembre 2023, subvention accordée de 200 €
- Course cycliste « le Bol d'Or » le 29 septembre 2023, subvention accordée de 2 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

- à **28 voix pour et une abstention** approuve la subvention communautaire de 200 € pour l'US Argenton Cyclisme pour l'organisation de la course cycliste de Dunet le 17 septembre 2023,
- à **l'unanimité** approuve la subvention communautaire de 2 000 € à l'US Argenton Cyclisme pour l'organisation de la course cycliste « le Bol d'Or » le 29 septembre 2023.
- **et autorise** Monsieur le Président à procéder au versement.

Acte certifié exécutoire le : 20 OCT. 2023  
Transmis en Sous-Préfecture le : 20 OCT. 2023  
Publication le : 20 OCT. 2023  
Le Président,  
Philippe GOURLAY

Certifié conforme au registre

Le Président,

Philippe GOURLAY

Communauté de Communes

Marche Occitane

- Val d'Anglin



La Secrétaire de séance  
Madame Jacqueline LAROCHE

Signé par : Philippe GOURLAY  
Date : 20/10/2023  
Qualité : Président

## Séance du 25 septembre 2023

### Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :  
▷ en exercice : 32  
▷ présents : 25  
▷ votants : 29  
Date de la convocation : 14 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Mauvières, sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

**Présents :** Laurent ALLILAIRE, Sabine AVRIL, Michèle BALLET, Damien BARRÉ, Marcel BOURGOIN, Stéphane CALARD, Christine DEJOIE, Robert DIEZ-POMMARES, Philippe GOURLAY, Spike GROËN, Paul JEANNEAU, Hubert JOUOT, Jacqueline LAROCHE, Laurent LAROCHE, Nathalie LAURENCIER, Suzanne MARCHAND, David MARDHEL, Guylène MAUSSIRE, Alain OVAN, Gilbert PIPEREAU, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christelle RAOUI, Corinne SOULAS, Gilles TOUZET, Frédérique VRIGNAT.

**Pouvoirs :** Marie-Laure FRISCH à Sabine AVRIL, Laurence HABIB à Damien BARRÉ, Alain NEVIÈRE à Laurent LAROCHE, Jean TOUZEAU à Jean-Christophe PLANTUREUX.

**Absents / Excusés :** Mathieu MOREAUX, Brigitte PONCEAU, Laurent ROULLET.

**Secrétaire de séance :** Jacqueline LAROCHE.

◆◆◆◆◆

### Délibération n° 2023-09-25.02

**Objet :** Vote d'une subvention communautaire à l'école Jules Verne de Mouhet

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire la demande de l'école Jules Verne de Mouhet et rappelle les conditions d'attribution des aides financières aux établissements scolaires du territoire.

- L'école Jules Verne de Mouhet sollicite une subvention de 3 890,25 € pour organiser une classe découverte « Trappeurs » (parc des volcans) à Tauves (63), pour les élèves de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 (39 élèves), du 23 janvier au 26 janvier 2024.

La Commission médico-sociale et sports, lors de sa réunion du 5 septembre dernier, a étudié la demande et a accordé la subvention à hauteur demandée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Décide** d'attribuer une subvention d'un montant de **3 890,25 €**, à l'école Jules Verne de Mouhet pour l'organisation d'une classe découverte « Trappeurs » (parc des volcans) à Tauves (63), pour les élèves de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 (39 élèves), du 23 janvier au 26 janvier 2024.
- **et autorise** Monsieur le Président à procéder au versement.

Acte certifié exécutoire le : 20 OCT. 2023  
Transmis en Sous-Préfecture le : 20 OCT. 2023  
Publication le : 20 OCT. 2023  
Le Président,  
Philippe GOURLAY

Certifié conforme au registre  
Le Président,  
Philippe GOURLAY  
Marche Occitane  
Val d'Anglin



La Secrétaire de séance  
Madame Jacqueline LAROCHE

Signé par : Philippe GOURLAY  
Date : 20/10/2023  
Qualité : Président